

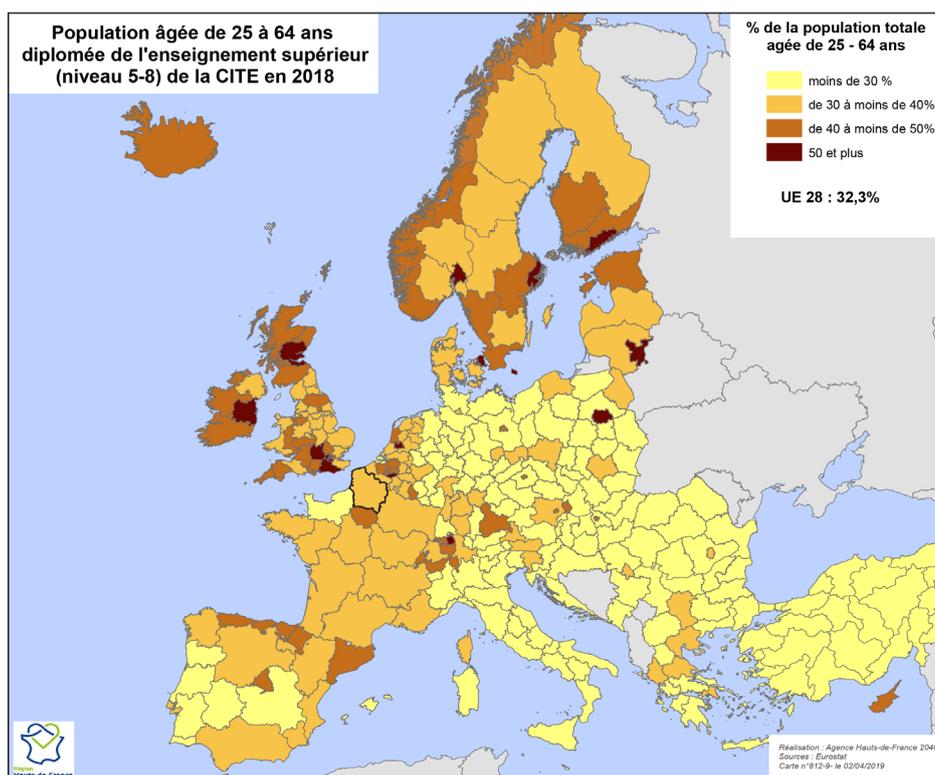
## SYNTHÈSE ET CONTEXTUALISATION DES INDICATEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN HAUTS-DE-FRANCE

*Les Hauts-de-France se caractérisent par un moindre accès à l'enseignement supérieur et par des choix d'orientation qui privilégient les cycles courts comparativement aux moyennes nationales et européennes. Ce passage et ces orientations sont à relier à la structure des bacheliers, plus nombreux à être titulaires d'un bac professionnel. L'orientation initiale dans l'enseignement supérieur impacte également la poursuite d'étude très différente entre la Licence, le DUT et le BTS.*

*La région se positionne néanmoins dans une dynamique de rattrapage, importante au plan individuel comme au plan économique général. Une main d'œuvre bien formée est en effet un facteur clé du développement économique : la formation supérieure dynamise la mobilité sociale ascendante et améliore les perspectives d'emploi.*

*La prise en compte des conditions de vie est également importante pour la réussite des étudiants. Les Hauts-de-France se caractérisent par une proportion plus élevée de boursiers et par un nombre important d'étudiants qui occupent un emploi.*

*Cette publication vise à synthétiser et à contextualiser certains des indicateurs de l'enseignement supérieur et ainsi alimenter la réflexion sur les politiques portées par le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Elle s'appuie sur des travaux européens, nationaux et régionaux sur le champ de l'enseignement supérieur.*



Adopté en novembre 2017, le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (SRESRI) associe la Région, l'Etat, et l'ensemble des acteurs de ce champ autour d'une stratégie partagée de développement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en région Hauts-de-France à l'horizon 2021. <https://www.hautsdefrance.fr/sresri/>

Dès la phase d'élaboration, une attention particulière a été portée par les partenaires du SRESRI aux questions d'observation, de suivi et d'évaluation du Schéma. Cette préoccupation s'est traduite par la mise en place d'une instance dédiée à ce sujet, associant les différents acteurs de l'ESRI dans le cadre d'un groupe transversal « Observation Suivi Evaluation » intégré à la gouvernance générale du Schéma.

Elle s'est par ailleurs traduite par le souhait de poser « ex ante » un certain nombre d'indicateurs de suivi de la mise en œuvre des ambitions et des objectifs portés par le SRESRI.

La région Hauts-de-France se caractérise par une proportion des 25-64 ans diplômée de l'enseignement supérieur inférieure aux moyennes nationale et européenne<sup>1</sup> (30,6 % contre 32,3 % pour l'UE28 et 36,9 % pour la France en 2018).

La région Hauts-de-France est néanmoins sur une dynamique de rattrapage avec une augmentation plus importante de la part de diplômés du supérieur : +13,5 points entre 2002 et 2018 contre 12,3 au niveau européen. La croissance du nombre de diplômés du supérieur est néanmoins moins forte que celle observée sur le plan national ces 10 dernières années (+7,1 contre +8,5 en moyenne nationale). On note également, une disparité entre les 2 versants de la région : la part de diplômés du supérieur du versant nord est supérieure de près de 4 points à la valeur du versant sud (31,9 % contre 28 %).

## Le taux d'accès à l'enseignement supérieur est plus faible de 2 points en Hauts-de-France

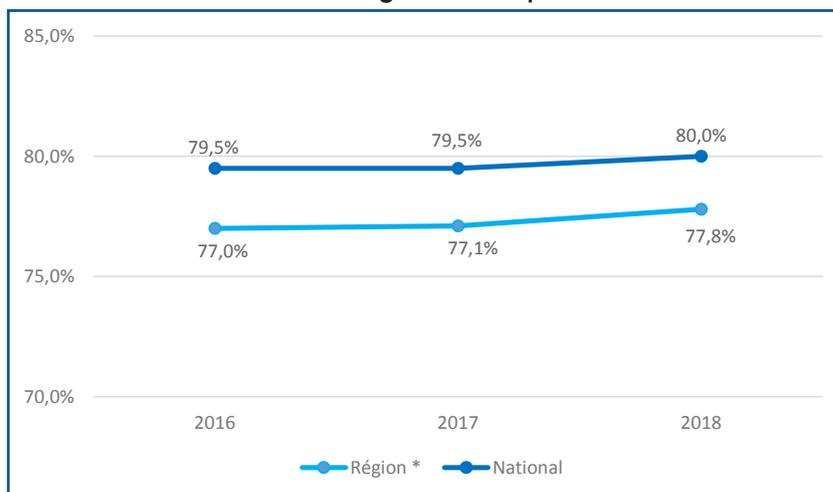
Les bacheliers de la région poursuivent moins fréquemment des études supérieures (en région ou dans d'autres régions) qu'en moyenne nationale. L'écart reste constant avec un différentiel de 2 points en moyenne même si le taux augmente régulièrement au niveau régional comme au niveau national.

Le différentiel entre les taux national et régional peut trouver sa source dans différents facteurs.

En premier lieu, la structure des types de bac en région peut influencer ce taux. La surreprésentation des bacheliers professionnels en Hauts-de-France (voir les paragraphes suivants) peut expliquer un plus faible taux de poursuite. D'autres phénomènes parmi lesquels les inscriptions dans le supérieur à l'étranger (effet frontalier avec la Belgique) peuvent influencer ce taux.

## ACCÈS ET STRUCTURE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR EN RÉGION

Graph 1 : Évolution du taux de poursuite des bacheliers dans l'enseignements supérieur



Source : Rectorat de Lille – Pasepa – MENJ-MESRI, Système d'information Scolarité, système d'information SISE

Champ: secteurs public et privé

\*Estimation à partir de chiffres provisoires

<sup>1</sup> Source : Eurostat

## Une répartition des vœux d'orientation<sup>2</sup> qui privilégie les cycles courts

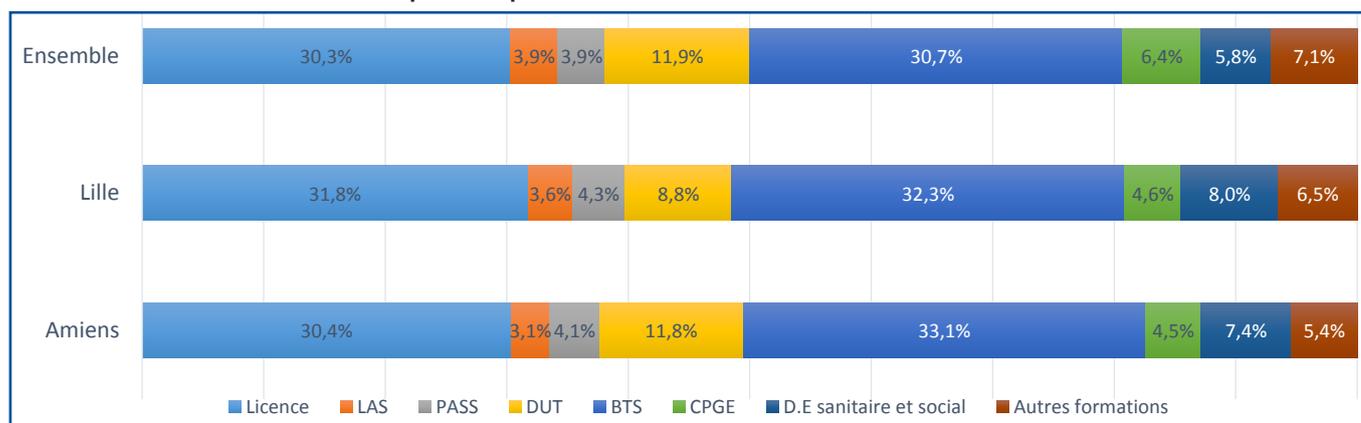
Les académies de la région se distinguent par une part de vœux en BTS plus grande qu'en moyenne. Les élèves en terminale en Hauts-de-France choisissent également plus fréquemment les Diplômes d'Etat Sanitaire et social.

La part de vœux en licence est proche de la moyenne nationale pour l'académie d'Amiens et un peu plus élevée pour celle de Lille.

Les vœux d'orientation présentés ci-dessous concernent les bacheliers résidant dans la région. Leur lecture introduit le constat d'une surreprésentation des cycles courts (surtout des BTS) en région Hauts de France.

L'analyse de la structure de l'enseignement supérieur, qui englobe les étudiants de la région comme ceux venus d'autres régions, renforce l'observation de cette particularité régionale.

Graph 2 : Répartition des vœux selon l'académie du bac



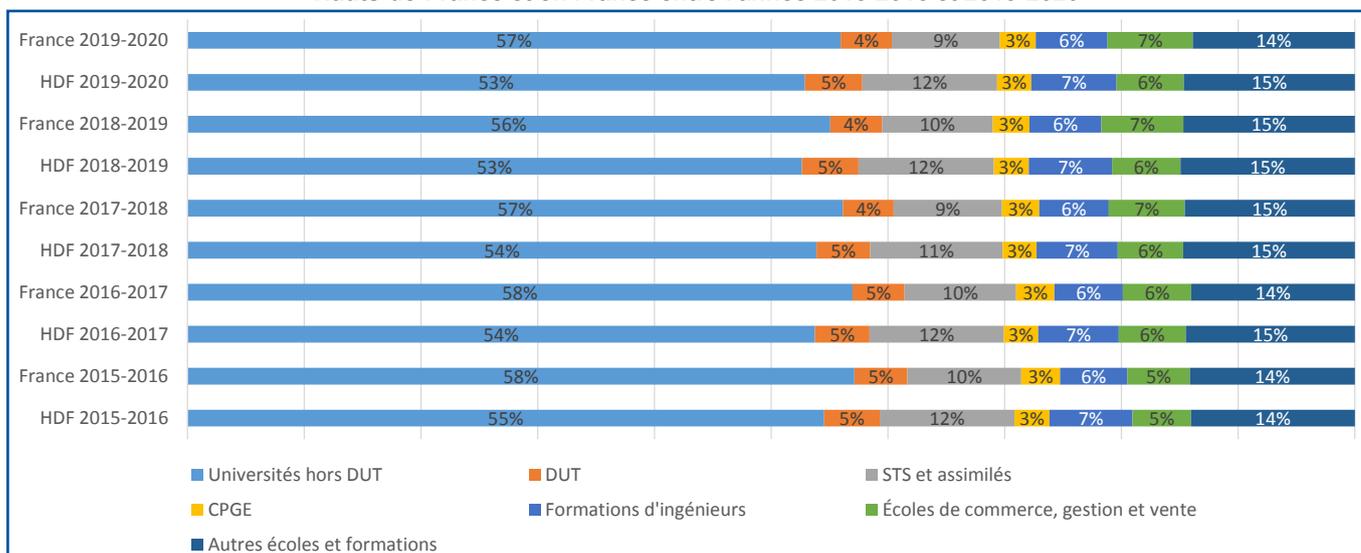
Champ : Ensemble des candidats effectifs de terminale en France (y c. CNED et outre-mer) hors vœux en apprentissage (calendrier plus tardif).  
Source : Parcoursup, campagne 2020, extraction au 09/04/2020 - Traitement SIES

## Structure de l'enseignement supérieur : la part des études courtes est surreprésentée en région

Au niveau européen, la France se distingue par une part importante de titulaires d'un diplôme de cycle court

(15 %, contre 8 % pour la zone OCDE) et celle plus faible des titulaires d'une licence (9 %, contre 16 % pour la zone OCDE)<sup>3</sup>.

Graph 3 : Évolution de la répartition des effectifs inscrits dans l'enseignement supérieur en Hauts-de-France et en France entre l'année 2015-2016 et 2019-2020



Source : Ministère de l'Éducation Nationale - RERS 2016 à 2020

<sup>2</sup> Note Flash du SIES intitulée « Parcoursup 2020 – les vœux d'orientation des lycéens pour la rentrée » - Avril 2020 - Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation <https://cutt.ly/ggN22H2>

<sup>3</sup> Source : Rapport sur l'Éducation - OCDE 2016

La structure de l'enseignement supérieur des Hauts-de-France est sensiblement comparable à celle de l'enseignement supérieur au niveau national. L'Université absorbe la majorité des effectifs, même si elle est moins représentée qu'au niveau national ; les écoles représentent 21% des effectifs.

La région Hauts de France se caractérise néanmoins par l'importance des études courtes (STS et DUT) dans l'ensemble des formations supérieures. Elles représentent en effet 16,6% des effectifs de l'enseignement supérieur en 2019-2020, contre 13,9% pour la France Métropolitaine.

Parmi ces formations, la part des STS est particulièrement importante (11,6% contre 9,4% au niveau national), ce que confirme la part des vœux qui lui sont destinés parmi les futurs bacheliers.

Cette surreprésentation de la filière STS trouve plusieurs éléments d'explication. La région se caractérise en premier lieu par une forte présence des élèves de catégories sociales défavorisées, ayant, selon les études nationales, de plus fortes probabilités de s'orienter vers la voie professionnelle. Elle offre par ailleurs une implantation historique plus dense des lycées professionnels et des sections de techniciens supérieurs, renforçant des choix d'orientation par la proximité.

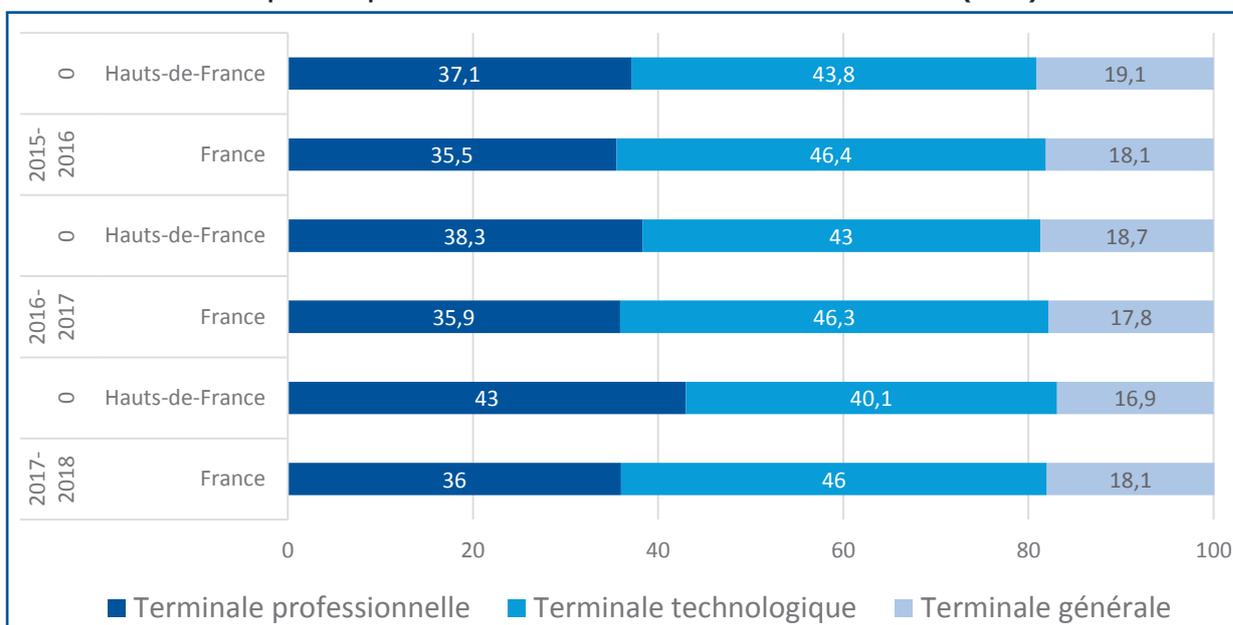
## Les bacheliers de la voie professionnelle surreprésentés en région s'orientent plus fréquemment vers les STS

L'importance de la voie professionnelle dans le supérieur prend sa source dans l'équilibre des voies de formation au baccalauréat. En 2018-2019, le baccalauréat professionnel représentait en effet 29% des effectifs des élèves de 1ère et terminale, contre 24% pour la France entière.

Cette présence des bacheliers professionnels se retrouve en 1ère année de STS. Elle est en partie le résultat d'une politique académique volontariste destinée à favoriser leur accès au BTS. Ainsi, la part des bacheliers professionnels dans l'ensemble des effectifs de STS de la région augmente d'année en année, passant de 37,1 % en 2015-2016 à 43 % en 2017-2018.

Le BTS a une vocation professionnelle immédiate. 64,3 % des sortants diplômés de BTS en 2017 étaient en emploi 7 mois après leur sortie de formation<sup>4</sup>. Ce taux est nettement supérieur à ceux des sortants des autres diplômes de l'enseignement professionnel (CAP, Bac Professionnel). Il est meilleur pour les sortants d'apprentissage (80,4%) que pour les jeunes formés par la voie scolaire (58,6%).

Graph 4 : Répartition des néo-bacheliers en 1ère année de STS (en %)



Source : MENJ – MESRI, Système d'Information Scolarité

Champ : secteurs public et privé sous contrat (voie scolaire et apprentissage)

## Les bacheliers technologiques aussi nombreux en région qu'en France, représentent une plus grande part des étudiants en DUT

Bien que la part des bacheliers technologiques parmi les bacheliers soit à peu près équivalente au niveau régional et au niveau national (21%), on note une surreprésentation de ces bacheliers parmi les étudiants de DUT en région Hauts-de-France : les bacheliers technologiques représentent 34% des étudiants de DUT, soit 3 points de plus qu'au niveau national.

La part des étudiants inscrits en DUT dans l'enseignement supérieur est à peu près équivalente à la part nationale (5% des effectifs de l'enseignement supérieur des Hauts de France contre 4,5% au niveau national en 2019-2020).

Les titulaires de DUT se présentent peu sur le marché du travail à la sortie immédiate de leur diplôme. Néanmoins, au niveau national, le taux d'insertion sortants de 2016 était de 92%, 30 mois après leur sortie de formation<sup>5</sup>.

## PASSAGE ET POURSUITE D'ÉTUDES APRÈS BAC JUSQU'AU DOCTORAT

Le Schéma Régional de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a souhaité porter un regard sur les parcours des jeunes dans l'enseignement supérieur. Un certain nombre d'indicateurs de passage et de poursuites d'études ont été construits à cet effet. Ils doivent être lus avec toutes les précautions utiles, n'étant pas à même de rendre compte de toute la complexité et la richesse des parcours.

Ces indicateurs sont à prendre avec précaution. Un faible taux de passage en 2<sup>ème</sup> année ne préjuge pas de la réussite des parcours des étudiants in fine. Des travaux nationaux cherchent à envisager de manière renouvelée ces indicateurs de réussite, en permettant une meilleure valorisation des réorientations et en prenant en compte le rythme d'acquisition des ECTS (European Credits Transfer System).

## Une forte disparité dans les taux de passage de la première à la deuxième année entre Licence, BTS et DUT

Les taux de passage de la première à la deuxième année sont différents selon la filière de formation. En effet, 44,5% des étudiants en première année de Licence

poursuivent en 2<sup>ème</sup> année de licence, quelle que soit la licence, l'année suivante. Ce taux de passage en 2<sup>ème</sup> année s'établit à 70,6 % pour les étudiants de DUT et 70,4% pour les étudiants de BTS<sup>6</sup>.

Les étudiants des formations courtes semblent donc avoir des parcours plus linéaires. Une étude nationale<sup>7</sup> portant sur un panel de bacheliers 2014, montre que les parcours des étudiants en licence sont en effet plus diversifiés ; l'analyse des situations en 2017 montre que 21% des inscrits en licence se sont finalement réorientés (changement de spécialité, orientation vers un BTS ou plus rarement vers un DUT) et 17% sont sortis sans diplôme.

## Les titulaires d'un DUT poursuivent plus souvent vers une Licence 3 (générale ou pro) que les BTS

17,7 % des titulaires de BTS en 2018 poursuivent en 3<sup>ème</sup> année de licence en 2018-2019, contre 40,1% des DUT.

Cet indicateur ne rend pas compte des éventuelles autres possibilités de poursuite d'études (vers les écoles notamment), il confirme néanmoins la différence de profil des deux voies de formation. Le BTS est un niveau d'entrée sur le marché du travail et débouche moins souvent que le DUT sur la poursuite de parcours de formation.

## Des formations de Master concentrées sur l'académie de Lille et à recrutement régional

Au niveau régional, 53,6% des titulaires de licence (générale et professionnelle) en 2018 poursuivent en master en 2018-2019.

L'offre de formation en Master est peu équilibrée sur le territoire régional<sup>8</sup> : 8 étudiants sur 10 sont inscrits dans les universités de l'académie de Lille.

D'autre part, les étudiants poursuivent plus souvent dans un master de la région : 8 étudiants inscrits en Master sur 10 poursuivaient déjà un cursus en région l'année précédente (contre 73 % au niveau national). Ce chiffre varie de 81 % pour l'académie de Lille à 75 % pour l'académie d'Amiens.

<sup>5</sup> MESRI-SIES. Enquête d'insertion professionnelle à 18 et 30 mois des diplômés de l'université en 2016

<sup>6</sup> Source des chiffres : Rectorat, PASEPA - années de référence : 2018 pour les taux de Licence et DUT ; 2014 pour le taux des BTS

<sup>7</sup> Note Flash du SIES « Parcours et réussite des étudiants au cours des trois années universitaires suivant l'obtention de leur baccalauréat en 2014 » - Avril 2020 - Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation <https://cutt.ly/agN24ss>

<sup>8</sup> INSEE Flash Hauts-de-France n°93 - Des étudiants en master provenant essentiellement de la région - Mai 2020 <https://cutt.ly/DgN27ZS>

En termes d'insertion professionnelle, avec 91,6 % des sortants diplômés en emploi 30 mois après leur sortie de formation, les étudiants en masters de la région se situent dans la moyenne (91 % au niveau national)<sup>9</sup>.

### La région regroupe une part plus importante d'élèves inscrits en écoles d'ingénieurs qu'au niveau national<sup>10</sup>

La part d'étudiants inscrits à l'université, moins importante en région qu'au niveau national, est compensée par les étudiants inscrits en BTS, mais également par des inscriptions un peu plus nombreuses dans les écoles d'ingénieurs.

En effet, la région offre un panel important et varié d'écoles d'ingénieurs : de nombreuses écoles sont à recrutement national ; l'académie de Lille se distingue par une part importante d'inscrits dans des établissements privés et l'académie d'Amiens par la présence de l'Université Technologique de Compiègne, qui regroupe à elle seule plus de 4 étudiants en formation d'ingénieurs sur 10.

Ainsi, sur les 195 établissements dispensant des formations d'ingénieurs et répertoriés dans Parcoursup, la région positionne 4 établissements dans les 20 premiers en terme de nombre de vœux exprimés en 2019 : Polytech Lille, HEI Lille, ISEN Lille et UTC Compiègne. L'académie de Lille se situe d'ailleurs au 2e rang, derrière celle de Lyon, en termes de nombre de vœux exprimés pour les écoles d'ingénieurs.

### Une relative stabilité du nombre de doctorants en région depuis plusieurs années

Au niveau national, à la rentrée 2018, 71 200 étudiants sont inscrits en doctorat, un nombre en baisse continue depuis 2009. Parallèlement, 14 100 doctorats ont été délivrés en 2018.

Depuis plusieurs années le nombre de doctorants baisse au niveau national. Ceci s'explique en partie par la politique volontariste de l'Etat visant à réduire la durée des thèses mais également par le fait qu'une grande partie des doctorants soient étrangers et soumis aux variations d'attractivité de la France en matière de recherche. Enfin, les perspectives d'insertion peuvent inquiéter les futurs chercheurs : les conditions d'insertion dans le

monde académique sont difficiles et le doctorat reste peu valorisé sur le marché du travail face à des titulaires de diplômes d'ingénieurs ou de Master<sup>11</sup>.

Au niveau régional, 2,4% des titulaires de master en 2018 poursuivent en doctorat en 2018-2019. 3487 étudiants étaient inscrits en doctorat en 2017-2018 et 680 thèses ont été soutenues en 2018<sup>12</sup>. Le nombre de doctorants est relativement stable sur les dernières années<sup>13</sup>.

En 2014, le nombre de doctorants diplômés en Hauts-de-France représentait 5,4% des doctorants diplômés en France métropolitaine<sup>14</sup>.

### Une insertion professionnelle des doctorants plus précaire que les Masters

En Hauts-de-France, 93,5 % des diplômés de Doctorat de 2012 sont en emploi 3 ans après leur soutenance de thèse. Au niveau national, près de 91% des diplômés de 2014 sont en emploi après 3 ans.

Les taux d'insertion professionnelle varient selon la filière du doctorat<sup>15</sup> : de 89 % au niveau national comme pour l'académie de Lille sur les filières Sciences politiques, juridiques ou économiques à 92 % au niveau national pour les Sciences et technologies (95 % pour l'académie de Lille). Les docteurs en Biologie et santé de l'académie de Lille se distinguent de leurs homologues nationaux avec une insertion qui atteint 97% contre 91 %.

En comparaison aux diplômés de Master, les doctorants sont autant en emploi, sont plus souvent cadres mais ils occupent moins fréquemment un emploi stable.

Cette relative précarité de l'insertion des docteurs renvoie potentiellement aux conditions d'insertion dans le monde académique (recherche et enseignement supérieur) : prolongation des post-docs, nombreux CDD dans les laboratoires de recherche....

<sup>11</sup> Source pour l'ensemble du paragraphe : dépêche AEF Info intitulée « Universités : +117 000 étudiants en licence sur 7 ans. Les effectifs stagnent en master et chutent en doctorat » publiée le 25/05/2020

<sup>12</sup> Source : écoles doctorales des 2 académies

<sup>13</sup> Source : rectorat région académique

<sup>14</sup> Source : STRATER 2018 - Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

<sup>15</sup> Attention : l'année d'observation est la même (2017) mais les filières ne comprennent pas toujours exactement les mêmes spécialités au niveau national et sur l'académie de Lille

Sources : Note d'information n°8 du SIES - juin 2019- Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation <https://cutt.ly/RgN9wvF> et Enquête sur le suivi de l'insertion des diplômés de doctorat de l'académie de Lille - ORES - février 2019

<sup>9</sup> MESRI - Enquête Insertion Professionnelle (IP) 2014

<sup>10</sup> Cf. graphique 3

### Extrait du baromètre des entreprises en Hauts-de-France en 2019 (Agence Hauts-de-France 2020-2040)<sup>16</sup>

Les titulaires d'un doctorat sont peu visibles sur le marché du travail (hors enseignement et recherche). En effet, peu d'entreprises pensent à élargir leur recrutement Bac+ 5 vers les docteurs (1 % répondent « non » mais 94 % ne répondent même pas à la question). La raison la plus fréquemment invoquée est le profil non adapté (à 55 %).

### Les caractéristiques principales des conditions de vie des étudiants en Hauts-de-France

Les situations et les profils des étudiants sont très diversifiés. Deux études menées en 2019 et réalisées respectivement par la Communauté d'Université et d'Établissements de Lille (ORES), en lien avec l'Agence de Développement et d'Urbanisme de Lille Métropole, concernant l'académie de Lille et par l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Grand Amiénois, concernant la métropole amiénoise, permettent d'apporter un regard sur les conditions de vie des étudiants et en particulier sur leurs conditions de transport et de logement. L'ADULM et l'ADUGA se sont récemment dotées d'un observatoire du logement étudiant.

**Attention : ces deux enquêtes couvrent des périmètres géographiques différents (une académie entière pour l'une et une communauté d'agglomération pour l'autre) et reposent sur des méthodologies propres. Les chiffres évoqués ne sont inscrits qu'à titre indicatif. Les écarts observés entre ces chiffres peuvent trouver leurs explications dans les différences de méthodologie et de périmètre géographique.**

Des lignes de force peuvent être tirées de ces 2 enquêtes :

- 31% des étudiants du versant nord ont eu un emploi depuis la rentrée et 22% des étudiants amiénois déclarent avoir un job<sup>17</sup>. Cette activité est jugée indispensable pour vivre
- Si la grande majorité des étudiants dispose d'un logement séparé de celui de ses parents, la cohabitation avec les parents concerne 38 % des étudiants pour le versant nord et 23% des étudiants amiénois. Elle est souvent justifiée par des considérations financières ou de proximité.

- Les trajets domicile/lieu d'études sont inférieurs à 30min pour 66 % des étudiants du versant nord et près de 7 étudiants amiénois sur 10. Les temps de trajets sont majoritairement supérieurs à 30 minutes pour les étudiants habitant chez leurs parents dans le versant nord.
- L'importance du parc privé de logement ; 19 % des étudiants du versant nord sont logés dans le parc public (résidences CROUS, logement social, internat...) contre 13% des amiénois ; 13 % des étudiants du versant nord vivent dans une résidence CROUS contre 7 % pour les étudiants amiénois
- L'attractivité des métropoles

### Les aides et l'accompagnement de la vie étudiante

L'une des préoccupations du SRESRI porte sur la réussite des étudiants. Une série d'indicateurs de suivi SRESRI porte ainsi sur les aides et dispositifs d'accompagnement des étudiants.

Parmi les aides apportées aux étudiants via le CROUS et la Caisse d'allocations familiale, on peut ainsi relever pour l'année 2019 :

- 74 191 bourses (y compris aides spécifiques annuelles)

Au niveau national, 36,8% des étudiants sont boursiers sur critères sociaux en 2019-2020. Cette part s'élève à 41,8% pour l'académie de Lille et 46,4% pour celle d'Amiens<sup>18</sup>.

- 11 838 aides ponctuelles
- 74 715 allocations logement étudiant (CAF)
- 22 341 entretiens d'accompagnement social
- 13 664 lits étudiants (CROUS)
- 3 509 462 équivalents repas étudiants
- 24 initiatives étudiantes accompagnées (versant sud)

Un certain nombre d'aides sont également apportées aux étudiants par le Conseil Régional. Pour l'année 2018-2019, on peut citer les aides suivantes, ventilées par dispositif :

- 1 212 contrats étudiants
- 2 368 bénéficiaires du Plan Régional de Réussite en Etudes Longues (PREL)
- Financement de 22 actions d'initiatives étudiantes (= projets étudiants)
- 4 534 bénéficiaires d'aides individuelles (aide à la santé, aide à la restauration...)

<sup>16</sup> Un premier Repère sur le baromètre des entreprises est déjà disponible : <https://cutt.ly/AgN9tj>

<sup>17</sup> Des données nationales (INSEE, RP 2014) montrent que la région Hauts de France a globalement le plus faible taux d'emploi d'étudiants après la Corse : 21,1 % contre 24,5 % en moyenne.

<sup>18</sup> Note Flash du SIES « Les boursiers sur critères sociaux en 2019-2020 » - Octobre 2020 - Ministère de l'enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

## La mobilité internationale des étudiants est également soutenue par les pouvoirs publics

Près de 3 000 étudiants inscrits dans des établissements supérieurs et de recherche de la région ont reçu, pour leur stage ou leur séjour d'études à l'étranger en 2018-2019, une bourse régionale d'aide à la mobilité internationale MERMOZ.

Parallèlement, un peu plus de 5 000 étudiants ont bénéficié du programme européen ERASMUS+ ; parmi ceux-ci, 630 étudiants ont bénéficié d'un financement conjoint Erasmus+ et Région.

### Mobilité entrante

Selon Campus France, la région accueille 24 593 étudiants étrangers en 2018-2019 dont 1 291 doctorants (doctorants inscrits à l'université).

*Etudiant étranger : étudiant se déclarant de nationalité étrangère, inscrit dans un établissement d'enseignement supérieur des Hauts-de-France, dans une formation d'une durée d'au moins 1 an et donnant lieu à la délivrance d'un diplôme national. Sont pris en compte également l'enseignement à distance, la formation continue l'alternance et l'apprentissage.*

La France, avec près de 10 % d'étudiants en mobilité internationale accueillis (étudiants en France ayant pour résidence permanente ou habituelle un autre pays que la France, ou ayant été scolarisés dans un autre pays auparavant), se situe en dixième position dans l'accueil des effectifs mondiaux d'étudiants de l'enseignement supérieur scolarisés à l'étranger, et sensiblement au-dessus de la moyenne des pays de l'OCDE). Ce sont surtout les doctorants qui sont attirés par les universités françaises. En effet, parmi tous les doctorants étudiant en France, 40 % sont en mobilité internationale (27 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE)<sup>19</sup>.

<sup>19</sup> Source pour ce paragraphe : Regards sur l'éducation 2016: Les indicateurs de l'OCDE, chiffres de 2014

Rédactrices | Marie-Élodie Maecker | [marie-elodie.maecker@hautsdefrance.fr](mailto:marie-elodie.maecker@hautsdefrance.fr)

Agence Hauts-de-France 2020-2040- Service Observatoire et Prospective

| Marie-Luce Delhaye | [marie-luce.delhaye@hautsdefrance.fr](mailto:marie-luce.delhaye@hautsdefrance.fr)

Direction de la recherche, de l'enseignement supérieur et des formations sanitaires et sociales - Cellule projets transversaux

Coordinatrice de publication | Sylvie Delbart | [sylvie.delbart@hautsdefrance.fr](mailto:sylvie.delbart@hautsdefrance.fr)

Agence Hauts-de-France 2020-2040 - Service Observation et Prospective

Retrouvons-nous sur



[www.2040.hautsdefrance.fr](http://www.2040.hautsdefrance.fr)

